

s.A.123,21. - YR.

Herrn Bundesrat PetitpierreVertraulich  
ConfidentielNationalrätliche Kommission  
für auswärtige Angelegenheiten.Commission du Conseil national  
pour les affaires étrangères

P r o t o k o l l  
der  
Sitzung vom 15./16. September 1954  
Hotel Rütli  
L u z e r n

P r o c è s - v e r b a l  
de la  
séance des 15/16 septembre 1954  
Hôtel Rütli  
L u c e r n e

Vorsitz - Président: Herr Nationalrat Bretscher (Zürich).

Anwesend sind die Herren Nationalräte - Sont présents MM. les  
Conseillers nationaux: Buri, Condrau, de Courten, Dietschi-  
Solothurn, Frei, Gressot, Grimm, Oprecht, Peitrequin, de  
Senarclens, Schmid-Solothurn.

Entschuldigt abwesend - S'est excusé: Herr Nationalrat Rusca.

Ferner sind anwesend - Sont également présents: M. le Conseiller  
fédéral Max Petitpierre, Chef du département politique, les Minis-  
tres Daeniker et Micheli, les colonels-divisionnaires Rihner, et  
Wacker.

Sekretariat - Secrétariat: M. Maurice Jaccard, juriste au  
département politique fédéral.

-----





- 2 -

Beginn - Début: 16.00.

Die Herren Obersdivisionäre Rihner und Wacker sowie Minister Daeniker erstatten der Kommission einen Bericht über die Tätigkeit der von ihnen in Korea geleiteten Delegationen.

Der Kommission wird anschliessend der von der indischen Regierung geschenkte Film "Mission of peace" und ein von der schweizerischen Filmwochenschau hergestellter Streifen über Korea vorgeführt.

M. Petitpierre: Le Conseil fédéral est convaincu que les trois chefs des délégations suisses en Corée ainsi que leurs collaborateurs se sont acquittés de leur tâche d'une façon qui fait honneur au pays. Le rapport du Conseil fédéral sur l'activité des délégations suisses en Corée est en préparation. Il serait souhaitable que la délégation suisse dans la Commission de surveillance puisse être retirée le plus tôt possible. Le problème de la Corée est d'ailleurs à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'ouvrira le 21 septembre 1954 à New York. La dissolution de la Commission sera peut-être proposée. Il semble que les gouvernements américain et sud-coréen souhaitent cette dissolution. En revanche, la Chine préconise fermement le maintien de la commission. Le gouvernement indien défend la même solution. Du côté français, on souhaite ne pas soulever pour le moment la question, étant donné qu'un problème analogue se pose en Indochine. En Grande-Bretagne on envisage éventuellement le remplacement des délégations suisse et suédoise par des délégations d'autres pays. Quoi qu'il en soit, on peut craindre que le problème coréen ne reste ouvert pendant des années. La Suisse ne doit pas compromettre le bénéfice qu'elle a retiré de sa participation aux Commissions neutres en se retirant unilatéralement et prématurément.

M. de Senarclens: Tant que le problème indochinois est en suspens, il convient de différer la décision pour la Corée; et tant que nous sommes encore engagés en Corée, nous pourrions plus facilement donner une réponse négative en ce qui concerne l'Indochine. Il ressort de l'exposé de M. le colonel-divisionnaire Wacker que la commission de contrôle n'a pas pu effectuer un travail très efficace en ce qui concerne la Corée du Nord. Sommes-nous dans ces conditions exposés au reproche de n'avoir pas exercé un contrôle suffisant?

M. Gressot: Nous devons continuer notre oeuvre en Corée. La neutralité active doit s'efforcer de rétablir la paix là où elle le peut. Voilà le but essentiel qu'il convient d'atteindre.



H. Bretscher: Die öffentliche Meinung scheint nicht sehr für die Weiterführung des Koreamandates einzustehen. Wenn auch unsere Missionen nicht überall erfolgreich sein konnten, so darf auf der anderen Seite die Notwendigkeit der Beteiligung der Schweiz nicht geleugnet werden. Ohne diese Beteiligung wäre der Waffenstillstand überhaupt nicht zu Stande gekommen. Der Bericht des Bundesrates über die Koreamission wird sehr heikel sein.

H. Wacker: Die Verantwortung dafür, dass die Kontrollmöglichkeit nicht hundertprozentig ausgenutzt werden konnte, liegt beim Waffenstillstandsvertrag selbst, der absolut mangelhaft ist. Er ist das Ergebnis eines Kompromisses. Jede Bestimmung des Vertrages wurde tage- und wochenlang durchdiskutiert. Dadurch ist ein sehr wässriger Text entstanden. Die Kontrollen konnten nur an fünf Orten im Norden und an fünf Orten im Süden durchgeführt werden. Die Kontrolle beruht letzten Endes auf der Vertragstreue, die sich die Parteien gegenseitig zubilligten. Diese haben sich verpflichtet, den Nachschub ausschliesslich über diese fünf Orte zu leiten. Ob sie es aber tun, kann die Kommission nicht überprüfen.

M. Petitpierre: Les renseignements complémentaires que vient de donner M. le col.-div. Wacker ont déjà préoccupé le Conseil fédéral. Celui-ci a rappelé d'ailleurs ces circonstances dans l'aide-mémoire qu'il a remis aux gouvernements américain et chinois le 14 avril 1954. En ce qui concerne l'Indochine, la question peut être considérée comme réglée aujourd'hui sans collaboration de la Suisse. Il est bien entendu que le rapport du Conseil fédéral sur la question coréenne est difficile à rédiger. On peut admettre que les mandats des commissions n'ont pas pu être exécutés comme il avait été prévu; cela ne signifie cependant nullement que leur activité constitue un échec. Si le maintien de l'armistice est conditionné par le maintien de nos délégations, il est bien entendu que nous devons rester en Corée.

H. Grimm: Wir scheinen vor einem Doppelproblem zu stehen: Rückzug der Schweiz aus Korea? Wie sind künftige ähnliche Fälle zu behandeln? Meiner Auffassung nach sollten wir in Korea verharren, ohne uns zu sehr zu binden. Ein Verbleiben in Korea ist deswegen angezeigt, weil die Mächte uneinig sind. Es empfiehlt sich, eine abwartende Haltung einzunehmen. Die öffentliche Meinung ist im übrigen nicht konstant. Sie verfolgt die Angelegenheit mit einer gewissen Skepsis. Was künftige ähnliche Fälle betrifft, so müssen wir unsere Entscheidungsfreiheit vorbehalten.



M. de Senarclens: L'opinion mondiale ne tient pas compte des considérations juridiques. Elle se demande ce qu'a fait la commission de surveillance. Elle constatera que l'activité de cette commission n'a pas été suivie d'un succès pratique et cherchera à en faire endosser la responsabilité par cette commission. Malgré cette circonstance malheureuse nous devons continuer notre effort. Nous devons, par ailleurs, former l'opinion publique.

H. Buri: Die öffentliche Meinung war von Anfang an gegen die Koreamission. Als die Information klappte, verstummte jedoch die Kritik. Notwendig ist die Orientierung der Öffentlichkeit. Die Kostenfrage ist sekundär. Erwünscht wäre eine Aussprache in den eidgenössischen Räten. Wenn weitere Anfragen für künftige ähnliche Mandate kommen sollten, dann werden wir sie unvoreingenommen zu prüfen haben.

H. Bretscher: Es wäre angezeigt, im Communiqué über die heutige Sitzung den Delegationschefs den Dank der Kommission auszusprechen.

H. Schmid: Aus den Referaten der Delegationschefs haben wir über die Haltung von Süd- und Nord-Korea nicht viel erfahren. Wie steht es bei den Koreanern selbst mit dem Friedenswillen?

M. Gressot: L'opinion publique semble s'intéresser avant tout pour des questions secondaires (promotions militaires, questions d'uniforme).

H. Wacker: Was die Haltung der Koreaner betrifft, so ist darauf hinzuweisen, dass die schweizerische Delegation mit den Koreanern keine offiziellen Beziehungen unterhielt, sondern nur mit der Waffenstillstandskommission. Mit den koreanischen Politikern hatten wir keine Beziehungen. Allerdings konnten wir mit der Bevölkerung gewisse Gespräche führen. Daraus entstand der Eindruck, dass keine Seite den Krieg fortsetzen will. Wenn dagegen die Koreaner allein unter sich wären, käme es sehr wahrscheinlich zum Bürgerkrieg.

H. Daeniker: Die Süd-Koreaner waren immer gegen die Gefangenenaufklärung. Die Nord-Koreaner waren in dieser Frage anders; erst nachher entstand bei ihnen eine gewisse Unbefriedigung. Präsident Syngman Rhee ist eindeutig gegen das Weiterbestehen der Ueberwachungskommission.



- 5 -

Die Sitzung wird um 19.30 unterbrochen und am Donnerstag, 16. September 1954, 08.00 wieder aufgenommen.

La séance est interrompue à 19.30 h.; elle est reprise le jeudi, 16 septembre 1954, à 08.00 h.

Anwesend ist - Est présent: Prof. Dr. J.R. von Salis, Präsident der Stiftung Pro Helvetia.

Nicht mehr anwesend sind - ne sont plus présents: die Herren Oberst-Divisionäre Rihner und Wacker sowie Minister Daeniker.

M. Petitpierre: présente un rapport sur la situation politique générale.

H. Bretscher: Es stellt sich die Frage, ob aus dem Schosse der Kommission der Bundesrat über die politische Lage interpelliert werden soll. Ist es angezeigt, eine Debatte vor der Publikation des Korea-Berichtes des Bundesrates zu provozieren? Die Interpellation könnte sich auch beschränken auf die Dauer der Korea-Mission. - Ferner ist darauf hinzuweisen, dass Herr Duttweiler ein Postulat wegen der Neutralitätspolitik und des Verhältnisses der Schweiz zur UNO eingereicht hat.

H. Oprecht: Das Postulat Duttweiler sollte negativ beantwortet werden. Sonst entsteht eine allgemeine Diskussion im In- und Ausland über unsere Neutralität. Unsere Kommission sollte den Bundesrat über die Koreafrage interpellieren, und zwar schon in der September-Session. Im übrigen ist es angezeigt, dass die schweizerische Delegation in Korea verbleibt. - Die Frage, ob die Handelsabteilung wieder dem Politischen Departement unterstellt werden soll, wäre später zu diskutieren. Die Stellungnahme des Bundesrates ist in dieser Frage nicht absolut.

M. Peitrequin: Il faut reconnaître que l'opinion publique ne se préoccupe guère de la Corée. Il convient, dans ces conditions, d'attendre le rapport du Conseil fédéral aux Chambres. Il ne faut pas mobiliser l'opinion publique trop tôt. Le postulat Duttweiler est dangereux. - Quelle est l'impression que fait au Département politique le gouvernement américain? Il est intéressant de noter que les revirements sans profondeur du gouvernement soviétique rencontrent une certaine sympathie dans l'opinion publique.



H. Dietschi: Eine Diskussion über die politische Lage in den eidgenössischen Räten vor der Publikation des Koreaberichtes wäre inopportun. Man kann dabei nichts gewinnen und entwertet den Bericht des Bundesrates. Die Ungeduld hat übrigens in der öffentlichen Meinung abgeklungen. Die Genfer Konferenz hat auf den Durchschnittsbürger sehr günstig gewirkt. Interessant ist, dass die schweizerische Mission oft gegen kommunistische Auffassungen entscheiden musste; trotzdem will ausgerechnet China die Beibehaltung unserer Mission, während die Vereinigten Staaten für die Aufhebung plädieren.

M. Gressot: Il y a un certain danger d'ouvrir un débat prématuré. Il est inutile de renseigner aujourd'hui déjà l'opinion publique puisque le rapport du Conseil fédéral sera publié sous peu. L'ONU a déjà été avertie par le Conseil fédéral, il est donc inutile de répéter cet avertissement. Quant au postulat de M. Duttweiler, il convient d'y donner une réponse négative.

H. Grimm: In der Bevölkerung besteht kein Diskussionsbedürfnis über die Koreafrage. Vielleicht wäre es möglich, im Verlauf der September-Session nebenher eine gewisse Auskunft zu erteilen. Dagegen sollte eine aussenpolitische Interpellation allgemeinen Charakters eingereicht werden. Die Broschüre, die Herr Duttweiler kürzlich veröffentlicht hat, ist in ihrem ersten Teil sehr interessant und dürfte kaum von Herrn Duttweiler stammen; der zweite Teil dagegen ist unverständlich.

H. Oprecht: Eine aussenpolitische Aussprache in den eidgenössischen Räten ist angezeigt. Der Korea-Bericht kommt etwas spät. Es scheint, dass das Politische Departement viel zu wenig aufklärt.

M. de Courten: L'opinion publique ne s'est certainement pas passionnée pour les questions de fond qui ont surgi en Corée. Le peuple n'est pas inquiet. Mais il est nécessaire de renseigner l'opinion publique sur le déroulement des événements internationaux qui touchent la Suisse d'une façon sensible.

H. Bretscher: Die Aussprache über Korea wird einmal notwendig sein, wenn der bundesrätliche Bericht vorliegt. Die Kommission sollte vom Bundesrat einen gewissen Zwischenbericht verlangen; die negativen Seiten eines solchen Berichtes könnten allerdings überwiegen. Unter diesen Umständen ist es vielleicht vorteilhafter, den Korea-Bericht abzuwarten. Eine aussenpolitische Aussprache kann ich als Journalist begrüßen; in anderer Eigenschaft muss man allerdings eine solche Aussprache als sehr heikel beurteilen. Der Vorsteher des Politischen Departementes kann nicht der Mann sein, der die Aufklärung der Öffentlichkeit besorgt.



- 7 -

H. Condrau: Eine aussenpolitische Aussprache ist kaum notwendig. Quieta non movere. Eine Aufklärung durch den Vorsteher des Politischen Departementes ist trotzdem angezeigt. Vielleicht könnte ein Ueberblick über unsere Lage gegeben werden.

M. de Senarclens: Dans le doute, il est préférable de s'abstenir. Peut-être peut-on envisager un débat lors de la session de décembre. L'opinion publique a certainement l'impression que nos délégués ont fourni un travail effectif en Corée. Or ce n'est pas le cas, puisque en Corée du Nord l'application des clauses d'armistice n'a pas pu être contrôlée réellement. C'est pourquoi le rapport du Conseil fédéral pourrait susciter quelque étonnement. - Il convient d'écarter nettement le postulat de M. Duttweiler. Quant à un débat sur la politique étrangère, il paraît susciter quelques problèmes très difficiles en ce moment. Il n'est pas nécessaire de procéder à un tel débat immédiatement.

M. Petitpierre répond brièvement aux questions posées. Un grand débat sur la politique extérieure du Conseil fédéral serait inopportun tant que le Conseil fédéral n'aura pas publié son rapport sur la question coréenne. Il va de soi que le Conseil fédéral - en raison de notre neutralité - doit garder une certaine réserve dans les jugements qu'il porte sur les événements extérieurs. Une interpellation de caractère général serait préférable à une interpellation limitée à la question de Corée. Il est probable que le rapport du Conseil fédéral pourra être présenté en novembre prochain.

H. Grimm: Die Interpellation sollte jetzt eingereicht werden. Sie könnte im September oder im Dezember eine Beantwortung erfahren.

M. Peitrequin: Je préférerais une réponse lors de la session de septembre. L'opinion publique doit être redressée. Le succès de l'initiative Chevallier le prouve.

H. Bretscher: Die psychologische Situation ist im Westen eher ungünstig. Wir konstatieren eine gewisse Erschlaffung und einen Defaitismus. Dem kann der Vorsteher des Politischen Departementes nicht entgegentreten. Von einem Ueberblick, gegeben von bundesrätlicher Seite aus, müssen wir nicht zuviel erwarten, auch im Hinblick auf die Initiative Chevallier nicht.

H. Oprecht: Die Lage in der Westschweiz ist stark beeinflusst durch Frankreich. Der Durchschnittsschweizer ist sich im allgemeinen der kritischen Lage nicht bewusst. Wenn keine klare Erklärung gegeben werden kann, ist es besser, auf eine allgemeine Interpellation zu verzichten.



- 8 -

H. Schmid: Eine Interpellation wäre nützlich, doch sollte die Beantwortung erst im Dezember erfolgen.

H. Bretscher: Die Begründung der Interpellation wirft auch einige heikle Fragen auf. Die Aussprache sollte, wie sich aus unserer Diskussion ergibt, offenbar erst im Dezember erfolgen. In der nächsten Kommissionssitzung könnte das weitere besprochen werden.

Die Kommission beschliesst, sofort eine Interpellation einzureichen mit folgendem Wortlaut:

"Ist der Bundesrat bereit, dem Parlament Aufschluss zu erteilen über die internationale Lage, die in der letzten Zeit wesentliche Veränderungen erfahren hat und in diesem Zusammenhang die Richtlinien der schweizerischen Aussenpolitik in der Anwendung auf die uns betreffenden Probleme darzulegen?"

Die Begründung und die Beantwortung der Interpellation sind für die Dezember-Session vorgesehen. Die weitere Vorbereitung soll in der Kommissionssitzung vor der Dezember-Session erfolgen.

La commission décide de déposer l'interpellation suivante:

"Le Conseil fédéral est-il disposé à renseigner les Chambres sur la manière dont il juge la situation politique internationale qui a subi ces temps derniers d'importantes modifications? Dans cet ordre d'idées est-il également prêt à exposer les principes de la politique étrangère de la Confédération et leur application aux problèmes qui intéressent actuellement la Suisse?"

La commission développera cette interpellation lors de la session de décembre. La réponse sera donnée à la même occasion. Les détails de cette interpellation seront discutés lors de la prochaine séance de la commission des affaires étrangères.

Die Kommission ist der Auffassung, dass das Postulat Duttweiler abgelehnt werden soll.

La commission est de l'avis qu'il convient de donner une réponse négative au postulat de M. Duttweiler.

M. Peitrequin: Je désire faire la déclaration à l'intention du procès-verbal que j'aurais préféré une réponse à l'interpellation lors de la session de septembre.



- 9 -

Herr Prof. J.R. von Salis erstattet der Kommission einen Bericht über die kulturellen Beziehungen der Schweiz mit dem Ausland. Der Text des Referates wird den Kommissionsmitgliedern ausgehändigt.

M. le prof. J.R. de Salis présente à la commission un rapport sur les relations culturelles de la Suisse avec l'étranger. Le texte de cet exposé est remis aux membres de la commission.

H. Bretscher: Ich schlage vor, dass wir eine Sub-Kommission bezeichnen, die beauftragt wird, die durch das Referat von Herrn Prof. von Salis aufgeworfenen Fragen näher zu prüfen. In diese Kommission sollten delegiert werden die Herren Oprecht, Condrau, de Senarclens und Dietschi. Ferner sollten ihr als Experten angehören die Herren Minister Micheli, vom Politischen Departement, und Melliger vom Departement des Innern.

H. Frei: Ich bin beeindruckt, dass zu wenig finanzielle Mittel für eine angemessene kulturelle Tätigkeit der Schweiz im Ausland zur Verfügung stehen. Heute stellen wir fest, dass das Interesse sich auf wirtschaftliche Fragen verlegt. Die Ernennung einer Subkommission ist sehr zu begrüssen. Eventuell könnte unsere Kommission ein Postulat einreichen, mit dem Begehren, es seien die Kredite für die kulturelle Werbung im Ausland zu erhöhen.

H. Oprecht: Die Kulturpolitik ist nicht nur eine Frage der Stiftung Pro Helvetia, sondern auch eine Frage, welche die UNESCO-Kommission angeht. Es sind Ueberschneidungen vorhanden. Der Bund tut entschieden zu wenig. Es wäre wünschenswert, wenn auch Herr Prof. von Salis der Subkommission zur Verfügung stünde.

M. Petitpierre remercie vivement M. le Prof. de Salis de son très intéressant exposé et approuve la constitution de la sous-commission. Il est nécessaire d'examiner à fond les problèmes qui ont été soulevés. Il ne s'agit pas seulement d'une question de crédit, mais aussi d'un problème d'organisation. Nous devons fixer certains principes directeurs et opérer un choix judicieux. des méthodes à appliquer. Il s'agit d'un travail de longue haleine.

H. Bretscher: Es wäre angezeigt, wenn die Subkommission vor der Dezember-Session einen Zwischenbericht erstatten könnte, der hauptsächlich der Frage der Krediterhöhung gewidmet wäre. Unbedingt notwendig ist, dass die Pro Helvetia ihren Vertreter in die Subkommission delegiert. Im weiteren schlage ich vor, dass Herr Oprecht Präsident der Subkommission und für deren Einberufung besorgt ist.

Prof. von Salis: Die Frage, in welcher Weise die Pro Helvetia vertreten sein soll, wird im leitenden Ausschuss der Stiftung besprochen werden.



- 10 -

Die Kommission beschliesst die Einsetzung einer Unter-Kommission, die beauftragt ist, die durch die Ausführungen von Prof. von Salis aufgeworfenen Fragen im einzelnen zu prüfen. Der Kommission sollen die Herren Oprecht, Condrau, de Senarclens und Dietschi angehören. Zu ihrer Verfügung stehen im weitern die Herren Minister Micheli und Melliger. Ferner wird die Pro Helvetia einen Vertreter in die Subkommission entsenden.

La Commission décide la création d'une sous-commission chargée d'examiner en détail les problèmes soulevés par l'exposé de M. de Salis. En feront partie MM. Oprecht, Condrau, de Senarclens et Dietschi. De plus, M. le Ministre Micheli et M. Melliger<sup>x</sup> seront à la disposition de la sous-commission. La fondation Pro Helvetia y déléguera un représentant.

*et M. Hans Koenig, conseiller de légation, secrétaire général de la Commission nationale suisse pour l'Unesco,*

Die Kommission nimmt Kenntnis von einem Brief, den die interparlamentarische Union am 1. September 1954 an den Präsidenten gerichtet hat betreffend die schweizerische Mitarbeit beim Europa-Rat. (Abschrift des Briefes befindet sich in der Beilage zum vorliegenden Protokoll.)

La commission prend acte d'une lettre que l'Union interparlementaire a adressée le 1er septembre 1954 au président de la commission au sujet de la collaboration de la Suisse au sein du Conseil de l'Europe. (cf. annexe).

H. Bretscher: Eine vollständige Absenz der Schweiz im Europa-Rat wäre wohl nachteilig. Irgendeine Modalität sollte gefunden werden. Zu erinnern ist auch an die Interpellation Borel, deren Beantwortung noch nicht erfolgt ist.

M. Petitpierre: Le département politique fédéral est tout à fait disposé à examiner de près la question soulevée par la lettre dont vous venez d'entendre la lecture.

M. de Senarclens: Pour la Suisse se présente une situation assez délicate. Lors de la réunion de l'Union interparlementaire à Vienne, j'ai donné une réponse plutôt négative à des sollicitations de certains de ses membres. Il convient d'examiner la question d'une façon absolument approfondie. Il serait utile de ne pas devoir donner une réponse trop négative.



- 11 -

M. Petitpierre: Jusqu'ici nous avons répondu par la négative. En revanche, une participation à certains comités techniques qui dépendent du Conseil de l'Europe est possible. Le département politique fera un rapport à ce sujet.

Die Kommission beschliesst in ihrer nächsten Sitzung die Angelegenheit auf Grund eines Berichtes des Politischen Departementes näher zu prüfen.

La commission décide d'examiner la question lors de sa prochaine session sur la base d'un rapport que préparera le département politique.

H. Condrau: In der neuen Truppenordnung ist ein sogenannter Armeeluftschutz geschaffen worden. Geniesst dieser Armeeluftschutz die Vorrechte und den Schutz des Roten Kreuzes? Es sollen hierüber einige Zweifel entstanden sein. Es wäre wünschenswert, in dieser Frage ein Gutachten zu erhalten.

M. Petitpierre: Le département politique vous présentera le plus tôt possible un rapport à ce sujet.

Die Kommission beschliesst, es sei im Pressecommuniqué der Dank für die drei Delegationschefs in Korea und ihre Darlegungen auszusprechen. Ferner soll auf den Korea-Bericht, den der Bundesrat zu veröffentlichen gedenkt, hingewiesen werden.

La commission décide: le communiqué de presse contiendra des remerciements à l'adresse des trois chefs de délégations en Corée pour leur activité et leurs exposés. Il fera mention, en outre, du rapport sur la Corée que le Conseil fédéral envisage de publier.

Schluss - Fin : 12.00

Beilagen:

Pressemitteilung

Abschrift Brief der interparlamentarischen Union vom 1. September 1954.

Annexes:

Communiqué de presse.

Copie de la lettre de l'Union interparlementaire du 1er septembre 1954.

Der Sekretär - Le Secrétaire:

*Jaccard.*



M i t t e i l u n g

Die Kommission des Nationalrates für auswärtige Angelegenheiten hielt am 15./16. September unter dem Vorsitz von Nationalrat W. Bretscher (Zürich) und in Anwesenheit von Bundesrat Max Petitpierre eine Sitzung ab.

Die Oberstdivisionäre Rihner und Wacker sowie Minister Daeniker berichteten über die Tätigkeit der von ihnen in Korea geleiteten Delegationen. Die Kommission nahm von diesen Darlegungen unter Verdankung der von den drei Delegationschefs geleisteten Arbeit mit Genugtuung Kenntnis. Der Bericht, den der Bundesrat über die Tätigkeit der schweizerischen Delegationen in Korea zu veröffentlichen beabsichtigt, wird den Räten Gelegenheit bieten, eine Debatte über diese Frage durchzuführen.

Der Vorsteher des Eidgenössischen Politischen Departements orientierte die Kommission über die allgemeine politische Lage. Im Verlaufe der anschliessenden Diskussion hatte Bundesrat Petitpierre Gelegenheit, auf verschiedene von Kommissionsmitgliedern gestellte Fragen zu antworten. Die Kommission beschloss, folgende Interpellation einzureichen :

"Ist der Bundesrat bereit, dem Parlament Aufschluss zu erteilen über die internationale Lage, die in der letzten Zeit wesentliche Veränderungen erfahren hat, und in diesem Zusammenhang die Richtlinien der schweizerischen Aussenpolitik in der Anwendung auf die uns betreffenden Probleme darzulegen ?"

Schliesslich nahm die Kommission einen Bericht von Prof. J.R. von Salis, Präsident der Stiftung "Pro Helvetia", entgegen über die kulturellen Beziehungen der Schweiz mit dem Ausland. Sie beschloss die Einsetzung einer Unterkommission, die beauftragt ist, die durch die Ausführungen von Prof. von Salis aufgeworfenen Fragen im einzelnen zu prüfen.  
Bern, den 17. September 1954.

C o m m u n i q u é

La Commission des affaires étrangères du Conseil National a tenu séance les 15/16 septembre 1954 sous la présidence de M. W. Bretscher (Zurich) et en présence de M. Max Petitpierre, Conseiller fédéral.

Les colonels-divisionnaires Rihner et Wacker ainsi que le Ministre Daeniker ont présenté à la commission des exposés sur l'activité des délégations qu'ils ont dirigées en Corée. La commission a exprimé sa satisfaction de la manière dont les trois chefs des missions suisses en Corée se sont acquittés de leurs tâches. Le rapport que le Conseil fédéral envisage de publier prochainement sur l'oeuvre accomplie par les délégations suisses en Corée fournira aux Chambres l'occasion de procéder à un débat à ce sujet.

Le chef du département politique fédéral a renseigné la commission sur la situation politique générale. Une discussion a suivi au cours de laquelle M. Petitpierre a répondu à plusieurs questions posées par des membres de la commission. Celle-ci a décidé de déposer l'interpellation suivante :

"Le Conseil fédéral est-il disposé à renseigner les Chambres sur la manière dont il juge la situation internationale, qui a subi ces temps derniers d'importantes modifications ? Dans cet ordre d'idées, est-il également prêt à exposer les principes de la politique étrangère de la Confédération et leur application aux problèmes qui intéressent actuellement la Suisse ?"

Enfin, la commission a entendu un rapport de M. le prof. J.R. de Salis, président de la fondation "Pro Helvetia", sur les relations culturelles de la Suisse avec l'étranger. Elle a créé une sous-commission chargée d'examiner en détail les problèmes soulevés par l'exposé de M. de Salis.

Berne, le 17 septembre 1954.



XLIII. Conférence de l'Union Interparlementaire.

Vienne, 1er septembre 1954.

Monsieur le Président,

Membres de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, nous avons l'honneur de vous faire savoir, à titre non officiel, ce qui suit:

Depuis la création du Conseil de l'Europe, les membres de l'Assemblée Consultative regrettent vivement l'absence de toute relation entre l'Organisation de Strasbourg et la Confédération Helvétique qui, pourtant, en ce qui la concerne, a résolu beaucoup de problèmes qui préoccupent tous les Européens soucieux du bien-être, de la concorde et de la civilisation de notre continent.

Au cours de sa dernière réunion, la Commission qui s'occupe des nations non représentées au Conseil de l'Europe, et dont nous sommes membres, nous a chargés d'entrer en contact avec des parlementaires suisses pour savoir s'il existe parmi eux une tendance favorable à l'examen de la possibilité d'une participation, sous une forme qu'il conviendrait de déterminer, de la Suisse aux travaux, ou à certaines activités bien définies, du Conseil de l'Europe.

Il s'est révélé gênant, par exemple, et nous croyons qu'il le sera de plus en plus dans l'avenir, que des questions économiques, exposées dans le rapport de l'OECE, soient débattues à Strasbourg en l'absence de tout représentant, et même de tout observateur de la Suisse qui, non seulement apporte une contribution éminente à l'élaboration de ce rapport, mais occupe une place et joue un rôle importants dans l'économie européenne.

Les membres de l'Assemblée de Strasbourg déplorent d'être privés du concours d'un pays comme la Suisse dans leurs travaux d'ordre économique, juridique, culturel, humanitaire, etc.

Certes, nous comprenons et nous respectons les objections qui ont été formulées à une participation de la Suisse à l'ensemble des activités du Conseil de l'Europe. Cependant, à la lumière de l'expérience acquise depuis cinq ans, il a été possible à certains pays qui, eux aussi, devaient tenir compte de contingences particulières (Autriche, Pays d'outre-mer) de trouver, pour participer au travail du Conseil de l'Europe, des modalités qui concilient leurs intérêts et leurs obligations:

Monsieur le Conseiller National BRETSCHER,  
Rédacteur en Chef de la Neue Zürcher Zeitung,

Z u r i c h / Suisse.

.....



- 2 -

envoi d'observateurs, soit permanents, soit techniques, assistant, avec ou sans droit de parole, à l'ensemble ou à une partie des travaux, soit de l'Assemblée, soit de ses commissions, selon les cas.

C'est pourquoi nous sommes persuadés que, parmi ces modalités, qui peuvent varier presque à l'infini, il ne serait pas impossible d'en déterminer une qui soit acceptable par la Confédération Helvétique.

La Conférence de l'Union Interparlementaire de Vienne nous a donné l'occasion d'aborder ce problème avec quelques-uns de vos collègues du Conseil National. Ils ont bien voulu nous conseiller de le soumettre par écrit à votre bienveillante attention et, par vous, à celle de la commission que vous présidez.

Nous le faisons d'autant plus volontiers que nous savons non seulement quel intérêt vous portez aux questions européennes, mais aussi la compétence qui vous est unanimement reconnue et l'autorité dont vous jouissez en ces matières.

Nous serions très heureux d'avoir l'occasion d'exposer de façon plus complète et plus approfondie les idées et les arguments qui ont inspiré et guidé notre démarche.

Nous avons pris la liberté, sur le conseil de quelques-uns de vos collègues, d'envoyer copie de la présente lettre à Messieurs les Conseillers nationaux Boerlin, Oprecht et Senarclens.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

sig. Karl Georg Pfleiderer, Dr.jur.  
M.d.B.

Ernst Paul  
M.d.B.

Représentants à l'Assemblée Consultative du Conseil de  
l'Europe.